



CENTRE D'ETUDES, DE SERVICES ET D'INFORMATION
EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS

Etudes et formations en matière de marchés publics belges et européens et domaines connexes

Avenue Général Michel, 1^E / bte 20 B- 6000 CHARLEROI <http://www.esimap.be>

Tel : 071 / 70.06.65 Fax : 071 / 70.04.28 Mail : info@esimap.be

Formation de base – 8 journées – 1^{er} trimestre 2008

1. Thème général

Comprendre et appliquer la réglementation des marchés publics.

2. Objet

- Cette formation de portée générale est établie sur **huit journées** ; elle est destinée à permettre aux participants d'aborder l'ensemble de la réglementation actuellement en vigueur d'une part sous deux aspects : la passation et l'exécution ; d'autre part en l'envisageant à la fois sur le plan théorique et d'un **point de vue pratique** ; chaque approche théorique étant, chaque fois que cela est possible, prolongée, **au cours de la même journée, par une mise en situation concrète**, sauf lors des 2 premières journées qui visent à poser les bases théoriques et à définir les concepts qui reviendront tout au long de la formation.
- Quand cela s'impose, les distinctions qui caractérisent les règles applicables aux « **secteurs spéciaux** » par rapport à celles qui concernent les « **secteurs classiques** » sont mises en évidence.
- La formation est répartie en **sept modules**, le module de Base 1 (Principes Généraux) étant **obligatoire** (2 journées), les modules suivants (Thèmes particuliers) étant **accessibles séparément**.

3. Public concerné

La formation est organisée à l'intention :

- des cadres et agents des secteurs **public et privé** qui, estimant qu'ils ne disposent pas d'une formation suffisante en marchés publics, désirent acquérir les connaissances générales indispensables en vue de leur (éventuelle) mise en pratique ;
- des personnes qui, en charge de dossiers de marchés publics, désirent bénéficier d'une **remise à niveau** d'ensemble ou sur l'un ou l'autre thème.

Les personnes qui s'inscrivent à la formation de base doivent, en principe, prendre obligatoirement inscription au minimum pour le module Base 1 (2 jours).

L'inscription aux modules Base 2 à 7 est admise isolément non seulement pour les personnes inscrites au module Base 1, mais pour toute personne soucieuse d'actualiser ses connaissances et sa pratique **MAIS à la condition qu'elle fasse la preuve**

- de sa participation à une formation suffisamment approfondie en marchés publics auprès d'ESIMAP ou d'un autre organisme de formation, au cours des **trois** dernières années ; ou
- d'une expérience certaine de la pratique de la matière.

Les personnes qui auront suivi l'ensemble des modules et des 8 journées de la formation de base au cours soit de ce trimestre, soit de l'année recevront d'office un certificat de participation authentifié par la signature des responsables d'ESIMAP et des différents intervenants.

Nos conditions générales (voir site www.esimap.be ou sur demande) sont applicables à tout participant

4. Organisation

La formation est organisée à **BRUXELLES**, au Novotel Brussels Centre Tour Noire (De Brouckère)

Programme

FORMATION DE BASE PRINCIPES ET APPROCHE GENERALE

BASE 1

LES MARCHES PUBLICS – CONTRATS ET MARCHES - APPROCHE GENERALE DE LA REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS

Dates : Mardi 22 et mardi 29 janvier 2008

Attention, ces deux premières journées constituent une approche théorique de la réglementation, composée d'une **présentation des concepts et principes de base** nécessaires à la compréhension des journées suivantes. La mise en pratique interviendra lors de la suite, qui sera consacrée aux différentes étapes à passer dans un marché public

**FORMATION DE BASE
THEMES PARTICULIERS**

BASE 2
LA PUBLICITE DES MARCHES

Date : Mardi 12 février 2008

BASE 3
SELECTION ET QUALIFICATION DES ENTREPRISES

Date : Mardi 19 février 2008

BASE 4
LES DOCUMENTS DU MARCHÉ

Date : Mardi 26 février 2008

BASE 5
**ETABLISSEMENT ET TRAITEMENT DES OFFRES
CHOIX ET DESIGNATION DE L'ADJUDICATAIRE**

Date : Mardi 04 mars 2008

BASE 6
**L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS
APPROCHE GENERALE – FOURNITURES & SERVICES**

Date : Mardi 11 mars 2008

BASE 7
**L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS
MARCHES DE TRAVAUX ET APPLICATIONS PRATIQUES**

Date : Mardi 18 mars 2008

INSCRIPTION

Attention : le nombre de participants à nos journées étant limité, veuillez nous renvoyer votre bulletin d'inscription au plus tôt afin d'être certain(e) d'avoir encore une place disponible

Informations : 071 / 70 06 65 ou esimap@skynet.be

BULLETIN A RENVOYER

PAR FAX au 071 / 70 04 28 ou 071 / 31 67 35

PAR MAIL : INFO@ESIMAP.BE

PAR COURRIER : ESIMAP – Service Inscriptions

Avenue Général Michel 1 E / bte 20

6000 Charleroi

Mme/Melle/M. (NOM) :

Prénom :

Fonction :

Administration/entreprise :

Service :

Adresse professionnelle :

N° de TVA :

Tél. : Fax :

E-mail :

Formation de base – Bruxelles - Centre – Novotel Tour Noire
Les 22, 29 / 01 - 12, 19, 26 / 02 – 04, 11, 18 / 03 / 2008

S'inscrit au **Module Base 1** (22 et 29/01/2008)- ¹

S'inscrit {en outre} au(x) Module(s) suivant(s), de chacun une journée :

|_2_| |_3_| |_4_| |_5_| |_6_| |_7_| ²

En acceptant nos conditions générales, s'engage à (faire) verser la somme deEUR ³ dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte n° **001-2646273-92** d'ESIMAP à Charleroi.

En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à ⁴.....

Date : Signature ⁴ :

DROITS D'INSCRIPTION DEGRESSIFS 2008 POUR LA FORMATION DE BASE (en cas d'inscription à plusieurs journées)			
2 jours de base	Avec Base 2 à 6	Prix	+ module Base 7
Base 1	0	550 EUR	755 EUR
Base 1	+ 1 au choix	750 EUR	925 EUR
Base 1	+ 2 au choix	875 EUR	1035 EUR
Base 1	+ 3 au choix	995 EUR	1135 EUR
Base 1	+ 4 au choix	1120 EUR	1265 EUR
Base 1	+ tous les 5	1230 EUR	1375 EUR
Sans la Base 1	Base 2 à 6	Prix	Avec Base 7
	0	0	290 EUR
	1 au choix	310 EUR	515 EUR
	2 au choix	570 EUR	775 EUR
	3 au choix	795 EUR	995 EUR
	4 au choix	935 EUR	1080 EUR
	tous les 5	1055 EUR	1200 EUR

Une brochure spécifique aux **journées spéciales** est également disponible sur simple demande ou sur www.esimap.be

¹ Dans l'affirmative, apposer une croix dans la case.

² Entourer le numéro du/des module(s) choisi(s).

³ Indiquer la somme totale à payer en EUR, en tenant compte, pour la formation de base, de la **dégressivité des droits d'inscription** (voir tableau ci-contre).

⁴ L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du cachet)